

# Startups : à l'heure de la reprise, le bricolage financier ne suffira plus !

*Prêt Garanti par l'État (PGE), prêt Résilience, appel à projets Covid : depuis plus d'un an pour les startups, tous les moyens sont bons pour tenir, coûte que coûte ! Un bricolage financier imposé par l'urgence qui, s'il a eu le mérite de sauver quelques têtes pourrait bien, à terme, condamner certains à y laisser des plumes.*

Temps de lecture : minute

---

2 janvier 2022

*Article initialement publié le 3 décembre 2021*

Alors qu'en pleine crise sanitaire notre économie connaissait un coup d'arrêt brutal, l'État a su prendre ses responsabilités pour tenter de sauver les startups françaises. Un soutien massif et inédit qui s'est traduit dans les faits par le lancement d'un plan d'urgence spécifique aux startups de près de 4 milliards d'euros, l'ouverture d'une enveloppe de 80 millions d'euros octroyée pour les startups en cours de levée de fonds, l'octroi de plus de 135 milliards d'euros de prêts garantis par l'État (PGE) à plus de 700 000 entreprises dont de nombreuses startups ou encore le lancement par la région Ile-de-France du prêt Résilience pour soutenir les entreprises en difficultés.

Autant de mesures d'aides que les entrepreneurs n'ont pas hésité à cumuler pour maintenir leur société à flot, sans toujours bien en entrevoir les conséquences.

# Quand le soutien se transforme en frein

Avec le recul, force est en effet de constater que ces dispositifs, s'ils ont permis un temps d'offrir une bouffée d'oxygène aux startups, ont aussi contribué à créer de la confusion. Manque de lisibilité, problème d'accessibilité, inadaptation de certains dispositifs aux spécificités de la startup : toutes les démarches n'ont-elles pas toujours été simples. Autre symptôme de ce malaise naissant : la multiplication par trois en 2020 du recours au médiateur du crédit, le plus souvent pour des questions en lien avec le PGE.

Et pour cause, s'endetter n'est jamais un acte anodin pour une startup récemment créée. Si donc certains entrepreneurs ont, dans ce contexte, réussi à s'en sortir grâce à une forme de bricolage financier, dans les mois à venir les choses risquent de se compliquer grandement, notamment pour toutes les startups qui ont été contraintes de mobiliser de la dette à court terme. Car, outre le fait que certaines sont contraintes de commencer à rembourser ce qu'elles ont emprunté, ces dernières risquent à l'avenir de se voir sérieusement handicapées, que ce soit pour lever à nouveau de la dette ou pour aller chercher des fonds.

Un handicap qui pourrait avoir des conséquences majeures pour certaines jeunes pousses au moment de la reprise et envoyer un mauvais signal aux investisseurs appelés dans un futur proche à faire à nouveau la pluie et le beau temps.

## Reprise, compétition et besoin de fonds

Et pour cause, tous les analystes s'accordent sur le fait que les startups sont sur le point d'entrer dans une période d'hyper compétition à laquelle ne survivront que celles qui sauront au plus vite se mettre en ordre de marche. Comment ? En se démarquant de leurs concurrents, en recrutant les meilleurs profils pour accélérer leur développement, bref en allant

chercher la surperformance et les points de croissance qui seront, à n'en pas douter, regardés de près par les fonds d'investissements pour faire le tri entre les bons et les moins bons projets.

Car si pendant la crise, c'est au soutien de la puissance publique que nombre de startups ont dû leur survie, dans les mois à venir c'est du côté des fonds d'investissement qu'elles vont devoir tourner leur regard pour passer à la vitesse supérieure et faire partie des heureuses élues pouvant prétendre à un avenir. Fini le bricolage donc, il est désormais temps de viser haut et d'agir vite ! Une nouvelle évidemment mauvaise pour les startups que l'endettement place en queue de peloton mais une chance pour celle qui ont su anticiper la sortie de crise !

## Des opportunités à saisir

En cette fin d'année 2021, l'alignement des planètes semble en effet plutôt bon pour les porteurs de projet prêts à s'orienter vers des levées de fonds. Après une année 2020 marquée par une forme d'attentisme, un recentrage des investisseurs sur leurs propres portefeuilles, des bridges et des investissements focalisés sur des entreprises déjà connues et un net recul des fonds levés pour les pré-seed et les séries A, il semblerait en effet que l'heure du redémarrage de l'investissement soit enfin arrivée compte-tenu du cash disponible côté investisseurs.

Côté Bpifrance, les indicateurs sont également au vert, notamment du fait du renforcement du Plan Deeptech dont l'objectif initial d'investissement de 1,3 milliards d'euros dans les startups deeptech d'ici 2023 a été réévalué à 2 milliards d'euros. Enfin, autre tendance non négligeable révélée par le dernier baromètre 2020 du crowdfunding édité par Financement Participatif France (FPF) et Mazars : avec 1,02 milliards d'euros collectés en 2020, soit une hausse de 62% par rapport à 2019, les plateformes de financement participatif se portent elles aussi plutôt bien.

Une vitalité du crowdfunding portée, côté investisseurs, par de nouveaux entrants aux profils variés. Après une année 2021 exceptionnelle au niveau du financement, 2022 s'annonce donc sous de très bons auspices. Avis aux entrepreneurs : plus que jamais les opportunités sont là, il est donc temps de rassembler les troupes et de partir au front.

*Nicolas Reynier, Executive manager financement d'IncubAlliance*

---

Article écrit par Nicolas Reynier,